



UNIL | Université de Lausanne  
Faculté des lettres  
Décanat  
bâtiment Anthropole  
CH-1015 Lausanne

Lausanne, le 3 décembre 2020

A Mesdames et Messieurs les membres  
du Conseil

Le Conseil de la Faculté des lettres est convoqué le

**Jeudi 10 décembre 2020  
à 16h.15  
Par visioconférence**

**Pour sa 4ème séance de l'année académique 2020/2021**

1. Formalités :
  - 1a. Adoption de l'ordre du jour.
  - 1b. Adoption du PV de la séance du 5 novembre 2020.
2. Communications du Décanat et autres communications.
3. Situation Covid
  - 3.1. Etat des lieux
  - 3.2. AEL : demande d'une synthèse sur la situation
4. Composition de la Commission de présentation au poste de PAST à 100% en études logicielles et matérielles des jeux vidéo et de leurs traces numériques, Section de sciences du langage et de l'information (en annexe).
5. Rapports des Commissions suivantes (en annexe) :
  - 5.1. d'évaluation pour la stabilisation de M. Roberto Biolzi, MA, au rang de MER1, Section d'histoire, rapport accompagné de la position du Décanat ;
  - 5.2. d'évaluation pour la stabilisation de M. Matteo Capponi, MA, au rang de MER2, Section d'archéologie et des sciences de l'Antiquité, rapport accompagné de la position du Décanat ;
  - 5.3. d'habilitation pour l'attribution du titre de privat-docent à Mme Marina Bernasconi Reusser, Section d'archéologie et des sciences de l'Antiquité.
6. Position de l'ACIL sur l'organisation de colloques par un-e assistant-e diplômé-e ou 1<sup>er</sup>/ère assistant-e sans supervision.
7. Langue de rédaction du mémoire et de la thèse : discussion et vote sur les principes (document en annexe).
8. Propositions individuelles et divers.

Le Doyen

Annexe ment.

pour information, en annexe : rapport d'activité 2019 du Centre de traduction littéraire

Faculté des lettres



Tél.+41 21 692 29 00 | decanatlettres@unil.ch